

Le Sénat doit amender le projet C-10 sans plus tarder

Mercredi 1^{er} juin 2016

À publier immédiatement

Ottawa, ON – « Maintenant, nous allons de l'avant et exercerons des pressions sur le Sénat, a déclaré Stan Pickthall, vice-président général canadien de l'AIM, à la suite de l'adoption du projet de loi C-10 à la Chambre des communes tard aujourd'hui.

C-10 a pour effet de modifier la *Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada* de sorte à permettre à Air Canada de modifier le type ou le volume d'une ou de plusieurs de ces activités dans chacune de ces provinces ainsi que le niveau d'emploi rattaché à ces activités. Cela donne à Air Canada un laissez-passer gratuit, sans aucune obligation de protéger l'industrie canadienne de l'entretien, la réparation et la révision (MRO). »

Le projet de loi a franchi l'étape de la troisième et dernière lecture sans aucun amendement par le Comité des transports, et ce, malgré d'intenses représentations faites par l'AIM il y a deux ans.

« Nous pensions que le Comité des transports avait entendu suffisamment de témoignages pour le convaincre d'amender le projet de loi, d'ajouter M. Pickthall. De toute évidence, les libéraux siégeant au comité ont cru Air Canada sur parole et n'ont pas jugé bon d'obtenir ses engagements par écrit. » Le gouvernement s'est laissé convaincre par les vagues promesses d'Air Canada concernant la création d'un centre d'excellence pour les nouveaux avions C Series 300 ainsi que l'engagement du transporteur national de faire effectuer l'entretien lourd de cet appareil au Québec pendant une période de 20 ans suivant la livraison des premiers avions en 2019. « Ça n'augure rien de bon pour l'avenir des travailleurs de cette industrie au Canada, de conclure M. Pickthall.

En vertu de la loi actuelle, Air Canada a l'obligation de faire exercer ses activités d'entretien lourd d'aéronefs à Winnipeg, Mississauga et Montréal, mais le transporteur a violé la loi en faisant effectuer les travaux à l'extérieur du pays. Maintenant, ce gouvernement est sur le point de modifier la loi afin qu'Air Canada n'ait plus à la violer et que le gouvernement n'ait plus à l'appliquer. »

L'AIM a l'intention de faire pression sur le Sénat au cours des prochaines semaines. Le syndicat veut que tous les amendements apportés au projet de loi protègent l'industrie MRO canadienne.

-30-

Renseignements :

Bill Trbovich, directeur des communications de l'AIM
416 386-1789, poste 6331 ou 416 735-9765